



Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) organise pour les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale des régions Occitanie, l'examen professionnel d'avancement au grade suivant :

## ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL

Conditions d'inscription	
<b>Condition d'accès</b>	L'examen est ouvert aux attachés territoriaux qui justifient au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emplois de catégorie A ou de même niveau et comptant au moins un an d'ancienneté dans le 5 <sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché. Les candidats peuvent toutefois subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement.
<b>Période de retrait du dossier d'inscription</b>	Pré-inscription sur le site Internet ( <a href="http://www.cdg31.fr">www.cdg31.fr</a> ) du 3 novembre au 9 décembre 2020 minuit ou retrait du dossier par demande écrite adressée au CDG31 par voie postale uniquement, du 3 novembre au 9 décembre 2020 minuit, le cachet de la poste faisant foi
<b>Date limite de dépôt du dossier d'inscription</b>	Jusqu'au 17 décembre 2020, sur l'espace nominatif sécurisé, ou Jusqu'au 17 décembre 2020 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale uniquement, au CDG31
<b>Adresse du CDG organisateur</b>	Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 31676 LABEGE CEDEX
<b>Date et lieux de l'épreuve d'admissibilité</b>	<b>Jeudi 8 avril 2021 dans le département de la Haute-Garonne</b>

**Attention** : toutes les étapes (demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier sur l'accès sécurisé ou par voie postale) s'effectuent uniquement auprès du CDG31, organisateur.